

SNP

PERSONNELS DE
SURVEILLANCE

FO

COMMUNIQUÉ de PRESSE

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE

Administration

Pénitentiaire en FAILLITE

LE 27 JUIN 2017

TOUS ENSEMBLE

DEVANT LES TRIBUNAUX

Contacts Presse :

Emmanuel BAUDIN : 06.10.35.09.38

Stéphane TOUIL : 06.48.24.83.23

Yoan KARAR : 06.25.61.01.25

Emmanuel GUIMARAES : 06.64.37.36.50

Paris le 21 juin 2017,
Le SNP-FO

Personnels de Surveillance

Le 27 juin 2017, tous ensemble devant les tribunaux

Il est un temps où l'État doit rassurer nos concitoyens face à un contexte géopolitique particulièrement préoccupant et notamment face à la menace terroriste qui gangrène notre pays.

Pour cela, l'Administration Pénitentiaire doit jouer un rôle incontournable pour garantir devant l'opinion publique la sécurité des établissements pénitentiaires, mais surtout celle de nos concitoyens, tout en assurant sa mission de réinsertion d'une population pénale dont les chiffres sont exponentiels.

Toujours pas de Directeur de l'Administration Pénitentiaire nommé pour conduire une des quatre Directions du Ministère de la Justice, ce même ministère qui depuis ce matin est orphelin !

Mais où va-t-on ? Quel avenir pour les personnels pénitentiaires, et notamment les personnels de surveillance ?

Autant de questions que d'inquiétudes légitimes quand on connaît le nombre d'agressions physiques et verbales exercées sur les personnels, les Prises d'otage à répétition, sans compter les incivilités commises par les détenus (menaces, insultes etc...) qui détruisent et saccagent en toute impunité les structures pénitentiaires nouvellement construites.

Travailler en détention avec des individus, pour une majorité, extrêmement dangereux et vindicatifs doit être une prise de conscience indéniable de la part d'un nouveau cabinet ministériel qui doit davantage prendre en compte les conditions d'exercice extrêmement pénibles des personnels placés sous son autorité.

C'est à tel point que des recrutements par voie de concours sont ouverts et sont renforcés par des campagnes publicitaires médiatisées mais elles ne parviennent pas à convaincre nos jeunes à intégrer durablement nos rangs... des statuts d'emplois non atteints...incroyable quand on connaît le taux de chômage en France et le nombre de départs en retraite annoncé ! et pour cause : 42 ans d'Administration Pénitentiaire pour mériter aujourd'hui une retraite convenable avec un salaire de départ en dessous du SMIC lorsque nos candidats intègrent l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire. C'est purement SCANDALEUX !... Les salaires ne sont pas à la hauteur des exigences.

Pour que les personnels de surveillance ne cumulent plus le plus fort taux de suicide de la fonction publique, le plus fort taux de divorce de la fonction publique, ne soient plus payés en dessous du SMIC en début de carrière (*salaire 1.7 fois le SMIC il y a 20 ans*), pour que l'administration pénitentiaire puisse résorber les 1600 départs à la retraite annuels et les carences d'emplois d'une profession qui n'attire pas,

FO Pénitentiaire réclame :

- La suppression d'un relevé de conclusions qui divise les personnels au profit d'une réforme statutaire et indemnitaire juste et équitable pour tous les grades (*vers la catégorie B pour le CEA et la catégorie A pour le CDC*)
- Une revalorisation de la grille indiciaire,
- Passage automatique du grade de Surveillant à Brigadier et de 1er Surveillant à Major,
- Une prime de fidélisation sur les secteurs les plus difficiles et déficitaires en personnels.

**Le 27 juin 2017, pour un avenir meilleur,
c'est devant les tribunaux que ça se passe !**

Paris, le 21 juin 2017
FO Pénitentiaire